



---

✓ Des **référentiels de formation renouvelés** afin d'intégrer la transition vers l'agro-écologie :

- le brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) à la rentrée 2014,
- le certificat d'aptitude professionnelle (CAP) à la rentrée 2015,
- le baccalauréat professionnel à la rentrée 2016.

✓ Des **exploitations agricoles** et des **ateliers technologiques qui s'engagent** dans la transition agro-écologique.

---

Dans le cadre de la déclinaison régionale du plan, chaque exploitation des établissements de l'enseignement agricole public a réalisé un diagnostic. Celui-ci permet de mesurer les marges de progression et de définir les actions à engager, à l'horizon 2018, dans le cadre des 7 plans nationaux du projet agro-écologique pour la France, en fixant des objectifs ambitieux :

- ▶ **80 % des exploitations agricoles** ont déjà réalisé leur diagnostic ;
- ▶ **55** d'entre elles ont testé l'**outil de diagnostic agro-écologique** développé par l'ACTA (réseau des instituts techniques des filières animale et végétales) pour mesurer l'implication d'une exploitation agricole dans l'agro-écologie ;
- ▶ les actions déclinées par les exploitations agricoles seront connues à la **rentrée 2015**.

Le ministère a accompagné l'engagement des établissements d'enseignement en déployant des moyens diversifiés :

- + **mobilisation de 135 référents régionaux** « enseigner à produire autrement » formés lors de deux sessions d'une semaine, et chargés d'accompagner la communauté éducative dans les établissements ;
- + financement de **2 appels à projets pilotes d'expérimentation** : 17 projets lauréats en 2014, les lauréats de l'appel à projets 2015 seront connus à la rentrée scolaire ;
- + organisation du partage des pratiques et de la diffusion des savoirs **entre les directeurs d'exploitations agricoles et ateliers technologiques** des établissements d'enseignement agricoles afin de partager les pratiques et diffuser les savoirs.

# ZOOM SUR L'AGRO-ÉCOLOGIE EN PICARDIE

Une démarche originale pour engager les 5 exploitations agricoles des établissements publics d'enseignement agricole dans l'agro-écologie :

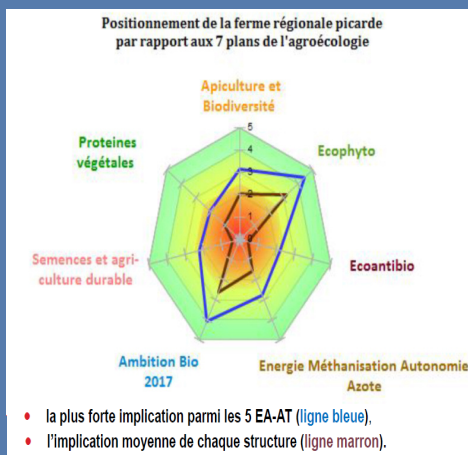
+ mise en œuvre d'un **diagnostic régional** appelé « **Point zéro** » permettant à chaque exploitation de se situer par rapport aux 7 plans nationaux du projet agro-écologique pour la France ;

+ participation au **testage de l'outil** de diagnostic agro-écologie développé par l'ACTA ;

+ financement par l'**appel à projet pilote** lauréat 2014 « mobilisation des directeurs des exploitations agricoles des établissements de l'enseignement agricole de Picardie et des enseignants formateurs en agronomie au profit de la transition agro-écologique ».

(1) Sciences et technologies de l'agronomie du vivant

(2) Brevet de technicien supérieur agricole  
Analyses agricoles, biologiques et biotechnologiques



## L'EXEMPLE DE L'EXPLOITATION AGRICOLE DU PARACLET

Une action orientée vers l'autonomie alimentaire et énergétique à partir des ressources naturelles de l'exploitation agricole en travaillant sur les plans :

- Protéines végétales,
- Énergie,
- Méthanisation et autonomie azote,
- Ambition Bio 2018.

Les indicateurs choisis pour suivre les objectifs sont :

- l'autonomie alimentaire des élevages monogastriques (passage de 24 % à 80 % d'autonomie alimentaire) ;
- l'élaboration d'un plan de gestion durable des surfaces agroforestières (mise en place en 2016, alimentation de la chaudière biomasse de l'établissement) ;
- l'implantation de surfaces expérimentales en agroforesterie (16 ha d'ici 2019).

D'un point de vue pédagogique, ces actions seront valorisées auprès des classes de BAC techno STAV<sup>(1)</sup>, de Bac S et de BTS Anabiotech<sup>(2)</sup> en travaillant sur la valorisation des ressources naturelles. Les expérimentations en agroforesterie pourront illustrer auprès de toutes les formations, grâce à l'implication d'un référent « Enseigner à produire autrement », la construction de savoirs agroécologiques robustes dans la conduite et l'étude de systèmes agro-forestiers.

# L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE, C'EST :

**813**

établissements

**13**

exploitations  
orientées vers  
l'apiculture

**450**

sites de  
formation  
d'apprentis



**18 111**

hectares  
cultivés

**20**

écoles d'enseignement  
supérieur agricole

**523**

sites de formation  
professionnelle continue

---

À quoi sont dédiées les exploitations de l'enseignement agricole :

**3** à l'aquaculture, **6** à l'arboriculture, **49** à l'élevage d'herbivores,  
**32** à la culture de céréales et aux grandes cultures,  
**30** à l'horticulture, **48** à la polyculture-élevage, **22** à la viticulture

-----  
On dénombre aussi :

**34** ateliers technologiques  
et **135** référents régionaux « enseigner à produire autrement »

---